

[Text]

very specific piece where it was dated and specifically mentioned and no one has tried to do any of those things since that date, so I do not think there are any problems associated with it.

The Chairman: We will certainly raise this matter with the minister. I believe we understand your point. It might very well be that his answer will be that he does not think there is anything too much to worry about in view of the short period of time the moratorium will be offered. However, it might well be his answer that, notwithstanding the difficulties that this might bring about, unless he can be assured of having some kind of substantive thing to determine effective commercial control, commercial control or effective control, he is going to have to go to some percentage and if 10 per cent is not the right figure, he may wonder what is the right figure. If he goes to 20 per cent some will say that that is too low or too high. He has to choose between the language or the percentages on the "sub-of-sub" business.

On the subject of retroactivity, I agree with Senator Roblin that we will put the point to him recognizing that some other senators may have another view. However, we will see what he has to say. I think that is all we can do for you.

We certainly appreciate your points.

Mr. Morson: I would refer you to a recent paper by Mr. Thomas J. Courchesne, an economics professor at the University of Western Ontario.

The Chairman: We know him very well.

Mr. Morson: It is an 85-page paper and it deals entirely with this ownership dimension.

The Chairman: It has been distributed to members of the committee.

Mr. Morson: I just wanted to make sure that they recognize that.

The other thing, Mr. Chairman, is that, with all the goodwill in the world, it is possible that the omnibus bill could be delayed by tax reform and other things coming along, and if commercial-links policy is introduced now in a hiatus period, that period could be much longer than most of us would hope.

The Chairman: We hear you. Thank you very much.
The committee continued *in camera*.

[Traduction]

référais simplement à un document bien précis, où l'on mentionnait des dates, mais qui n'a pas eu de suite. Je ne crois donc pas qu'il y ait lieu de soulever ce problème.

Le président: Nous en parlerons certainement au ministre. Je crois que nous avons saisi où vous vouliez en venir. Il se pourrait qu'il nous réponde qu'il n'y a pas trop à s'en faire étant donné la courte durée du moratoire. Néanmoins, il pourrait aussi répondre que malgré les difficultés que cela pourrait poser, à moins qu'on lui garantisse de pouvoir préciser la notion de contrôle commercial ou de contrôle effectif, il faut bien fixer un pourcentage quelque part et que celui-ci peut fort bien être de 10 p. 100. S'il allait jusqu'à 20 p. 100, d'aucuns prétendraient que c'est trop élevé, d'autres que c'est trop bas. C'est à lui qu'il appartient de décider du libellé et des pourcentages à utiliser concernant la question des «filiales de filiales.»

Concernant la question de l'application rétroactive, j'admets avec le sénateur Roblin que nous devrions la lui soumettre, tout en étant conscients que les autres sénateurs ont peut-être une autre opinion à ce sujet. Nous verrons ce qu'il en pense. Je crois que c'est le mieux que nous puissions faire.

Nous avons bien apprécié vos points de vue.

M. Morson: J'aimerais vous suggérer un document, récemment publié par M. Thomas J. Courchesne, professeur d'économie à l'Université de Western Ontario.

Le président: Nous le connaissons très bien.

M. Morson: C'est un document de 85 pages qui porte entièrement sur la question de la propriété.

Le président: Il a déjà été distribué aux membres du comité.

M. Morson: Je voulais simplement m'assurer qu'ils soient au courant.

L'autre chose, monsieur le président, c'est que, même avec la meilleure volonté du monde, il se pourrait que le projet de loi omnibus soit retardé par la réforme fiscale et par toutes les autres mesures qui s'ensuivront, et que si la politique sur les liens commerciaux est présentée entre-temps, il se pourrait qu'il s'écoule beaucoup plus de temps que nous ne l'aurions espéré.

Le président: Nous en prenons bonne note. Merci beaucoup.
Le comité poursuit ses travaux à huis clos.